

**SESSION DE FORMATION THEMATIQUE**

**COACHING COPARENTAL**

**: jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2021** [2 jours indissociables]

**Lieu : ISF - Institut des Sciences de la Famille- Université Catholique de Lyon. 10, place des Archives 69002 Lyon**

**Horaires :** 8h30-12h30 / 13h30-16h30

**Validation** : **Une attestation de présence est remise à l’issue des deux journées**.

**Coordination : Delphine BABIC**, responsable du D.U Education à la Vie à l’ISF- Psychologue clinicienne.

**Intervenante** : **Lorraine FILION**

Elle a occupé le poste de cheffe du service d’expertise et de médiation auprès de la Cour Supérieure du Québec à Montréal pendant plus de trente ans. Elle coanime avec un avocat de depuis 2012, les séances de parentalité après la rupture du Ministère de la Justice du Québec. Elle a mis en place et animé pendant 20 ans des groupes de paroles d’enfants de parents séparés à Montréal et assure la supervision de plusieurs de ces groupes dans diverses régions du Québec. Elle a développé la pratique du coaching coparental auprès des familles séparées depuis 2012.

Elle participe à de nombreux programmes de formation tant en Europe qu’au Québec sur des thèmes variés entre autres la place de l’enfant en médiation, l’intervention dans les conflits sévères de séparation, le dépistage de la violence conjugale en médiation et l’intervention adaptée, l’animation des groupes d’enfants et de parents séparés, le coaching coparental et la coordination parentale.

Fondatrice de l'Association Internationale des intervenants auprès des Familles séparées (AIFI), elle a assumé la présidence pendant 10 ans et occupe le poste de coprésidente depuis 2013. Son expérience dans l’accompagnement des enfants dans le cadre de la séparation de leurs parents est une référence méthodologique repérée par les médiateurs familiaux au plan national et international. Elle est auteure de nombreux articles entre autres sur le sujet de la place de l’enfant en médiation, les interventions efficaces auprès de parents à haut niveau de conflictualité, *le coaching coparental*, le conflit de loyauté chez l’enfant de parents séparés et, coauteur du livre : « *Les parents se séparent, Pour mieux vivre la crise et aider son enfant* » co-écrit avec Richard Cloutier et Harry Timmermans aux Éditions du CHU Sainte-Justine (2012)

**Public :**Cette formation s’adresse aux médiateurs familiaux, assistants sociaux, psychologues, avocats et magistrats œuvrant auprès des parents séparés en conflit… pour tout professionnel, en contact avec des parents et des enfants en situation de conflits sévères de séparation.

**Prérequis**: Être en contact professionnel ou bénévole avec des parents en situation de séparation et avec des enfants concernés par les conflits parentaux sévères.

**Contact : @ :**[isf@univ-catholyon.fr](mailto:isf@univ-catholyon.fr) **✆ :**  04 26 84 52 10

**Objectifs généraux de la formation :**

Cette session de formation vise à :

• Découvrir cette nouvelle forme de guidance parentale adaptée aux familles à haut niveau de conflictualité

• Expérimenter des techniques et des outils efficaces

• Se familiariser avec le protocole d'intervention socio judiciaire utilisé lors du coaching

• Faciliter l’expression des émotions et apprendre à les contenir lors des sessions conjointes avec les deux parents

• Utiliser une approche systémique pour venir en aide aux familles séparées et recomposées.

• Impliquer l'enfant avec précaution et utiliser sa parole de façon stratégique afin de sensibiliser les parents aux besoins réels de ce dernier.

**Méthodes pédagogiques :**

• Apports théoriques, méthodologiques et résultats de recherches

• Vidéos

• Jeux de rôle

• Exercices individuels et de groupe

• Discussions de groupe

• Documentation

# Programme et contenu de la formation :

• Les techniques efficaces de gestion de conflits au cours du processus de coaching

• Le coffre à outils du coach (références bibliographiques, exercices proposés aux parents entre les séances, avis judicieux du coach basés sur la recherche et la littérature scientifique, vidéos portant sur l’impact des conflits sur les enfants, bilans écrits périodiques remis aux parents...)

• Le protocole d'intervention proposé aux intervenants (avocats, juges, travailleurs sociaux ou psychologues) lors des références faites à un coach coparental

• L’état des recherches et des connaissances au sujet des familles séparées en graves conflits

• Les modalités spécifiques de l'implication de l'enfant au cours du coaching coparental

• Le rôle du Tribunal pour baliser l'intervention et soutenir le travail du coach coparental

• Le rôle des partenaires (avocats et des intervenants psychosociaux) au cours du processus.

# Les plus de la formation:

Une intervenante riche d’une grande expérience qu’elle partage auprès de nombreux étudiants et professionnels.

Un campus au cœur de la ville.

**Coût de la formation :**

**Tarif formation continue avec prise en charge employeur ou OPCA** :

🞏 498€ (2 journées)

**Tarif réduit formation continue avec règlement individuel** :

🞏 164€ (2 journées)

**Tarif étudiant / Stagiaire en cours de formation** :

🞏 66€ (2 journées)

**------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

**A F P I C L, Institut des Sciences de la Famille –** 10 Place des Archives - 69288 Lyon Cedex 02 - 🕾 : 04 26 84 52 10 - [isf@univ-catholyon.fr](mailto:isf@univ-catholyon.fr) - Enregistrée sous le n° 82 69 06926 69

**✂--------------------------------------------------------------------------------------------**

**Fiche d’inscription**

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Portable :

E mail :

**🞏 Je souhaite m’inscrire à la session de formation thématique**

**des 25 et 26 novembre 2021**

**FICHE A RETOURNER A :** INSTITUT DES SCIENCES DE LA FAMILLE - UCLy

10 Place des Archives – 69288 Lyon Cedex 02

**COÛT DE LA FORMATION:**

🞏 **Tarif formation continue avec prise en charge employeur ou OPCA** : 498€ (2 journées)

*Une convention de formation est adressée à l’organisme employeur. Le règlement de la formation s’effectue sur présentation de la facture de l’ISF. (N° d’agrément 82 69 069 26 69)*

Facture et convention à adresser à :

Nom de l’entreprise ou organisme collecteur :

Adresse :

Mail :

🞏 **Tarif réduit formation continue avec règlement individuel** : 164€ (2 jrs)

🞏 **Tarif étudiant / Stagiaire en cours de formation** : 66€ (2 jrs)

Joindre à la fiche un règlement par chèque bancaire à l’ordre d’A.F.P.I.C.L.- I.S.F